

les chaussures
Ceci
les plus réputées

Améliorations
Décorations
Mercier Frères
179, rue Nationale,
LILLE
Lustrerie
Papiers peints

ABONNEMENTS... Nord et limitrophes... 3 mois, 22.00; 6 mois, 40.00; 1 an, 76.00
France et Belgique... 23.00; 43.00; 80.00

ABONNEMENTS
REDACTION - ANNONCES
ROUBAIX... 71, Grande-Rue, Tél. 34 et 1906. Inter. 6
TOURCOING... 33, rue Carnot, Téléph. 37.
LILLE... 3, rue Falckherbe, Tél. 57.07.

Les réceptions officielles du Nouvel An La Coupe de France de Football-Association

Les 103 décrets du Cabinet Poincaré vont être soumis au Parlement

On sait que le Parlement, par une loi votée le 3 août dernier, donnait l'autorisation au gouvernement de prendre des décrets-lois. Cette autorisation était valable jusqu'au 31 décembre 1926.

Le gouvernement, mettant à profit cette autorisation, et après délibération en Conseil des ministres, fait paraître au « Journal Officiel », plus d'une centaine de décrets réalisant des économies dans les administrations publiques, supprimant des postes devenus inutiles et simplifiant ou clarifiant un certain nombre de textes fiscaux.

Une grande partie de ces décrets sont d'importance secondaire, mais il en est qui, étant donné leur importance, méritent une attention toute particulière.

Les Conseils de préfecture

Il faut citer d'abord le décret du 6 septembre 1926, qui supprime des conseils de préfecture. Ce décret procède à la réorganisation de la juridiction administrative de première instance en décidant la suppression de 88 conseils de préfecture départementaux qui, dorénavant, sont réunis en 22 conseils interdépartementaux.

Dès le premier décembre, car, lorsque la réforme sera complètement effectuée, les 22 conseils interdépartementaux auront plus qu'un effectif de 110 magistrats, soit une réduction de 148 postes.

La suppression des sous-préfectures

En second lieu, il faut citer le décret du 10 septembre 1926 réduisant le nombre des arrondissements administratifs, supprimant 106 sous-préfectures et 70 emplois de secrétaires généraux de préfectures.

Ainsi, cette vieille question de la suppression des sous-préfets, qui s'est si souvent posée devant le Parlement, reçoit aujourd'hui la solution d'une réduction partielle. C'est à cette procédure qu'après un long examen le gouvernement s'est arrêté en s'inspirant exclusivement de considérations supérieures de l'intérêt public.

Fusion de deux services administratifs

Le 17 novembre, le gouvernement, soucieux d'améliorer le fonctionnement et d'économiser le rendement des administrations des contributions directes et du cadastre, de l'enregistrement, des domaines et du timbre, qui procurent au Trésor plus de vingt milliards de ressources annuelles, a par décret, fusionné ces deux administrations.

Recettes de finances

Le 21 septembre, un décret supprimant 131 recettes de finances — dont le nombre venait d'être augmenté de 17 emplois de même nature déjà disparus — soit, au total, 170.

La réglementation douanière

La réglementation douanière faisait l'objet d'un décret le 6 octobre. Les modifications envisagées concernaient les attestations d'origine pour certifier l'embarquement des marchandises, le libellé des acquits de paiement, l'établissement des postes de surveillance sur les frontières de terre et enfin la suppression de certaines formalités pour la validité des procès-verbaux rédigés par le service des douanes.

Les services des P.T.T.

La régionalisation des services extérieurs de l'administration des P.T.T. et la régionalisation de certains services spéciaux furent ensuite examinées. Par décret en date du 7 octobre, le gouvernement estimant que l'organisation actuelle des P.T.T. était plus compatible avec le perfectionnement des moyens rapides de communication, s'engagea dans la voie de l'institution de directives régionales.

Deconcentration administrative

Puis ce fut le 5 novembre le gros problème de la déconcentration et de la décentralisation administratives (extension des pouvoirs des conseils municipaux; facilités de fonctionnement données à ces assemblées; réalisation de la déconcentration administrative en étendant les pouvoirs des conseils généraux; extension des attributions de la commission départementale; autorisation pour les départements de se grouper en syndicats pour la création et l'administration d'œuvres d'intérêt interdépartemental; certaines attributions ministérielles transmises aux préfets, etc.).

Réorganisation judiciaire

Entre temps, c'était la réorganisation judiciaire. Un décret modifiait le nombre, la composition territoriale, la composition et la classe des tribunaux de première instance, des cours d'appel et des tribunaux de commerce.

Le courage d'un enfant de 13 ans

Seul, chez lui, un garçonnet met en fuite un bandit en braquant sur lui un revolver non chargé. Le malfaiteur étant revenu, il le chassa après l'avoir blessé d'un coup de fusil.

UNE ÉMISSION DE TIMBRES cause en Egypte une grave échauffourée

Le Caire, 2 janvier. — A l'occasion de l'inauguration du nouveau port Fouad, sur la rive asiatique du canal de Suez, de graves incidents se sont produits.

LES AUTRES RECEPTIONS

Les réceptions officielles du 1^{er} janvier ont eu lieu à l'Élysée, suivant le cérémonial accoutumé.

Les premiers vœux présentés au chef de l'État ont été ceux du petit personnel de l'Élysée, puis ceux des membres des maisons civiles et militaires, dont M. Jules, Michel, secrétaire général de la présidence, s'est fait l'interprète.

Les réceptions officielles du 1^{er} janvier ont eu lieu à l'Élysée, suivant le cérémonial accoutumé.

Les premiers vœux présentés au chef de l'État ont été ceux du petit personnel de l'Élysée, puis ceux des membres des maisons civiles et militaires, dont M. Jules, Michel, secrétaire général de la présidence, s'est fait l'interprète.

Les réceptions officielles du 1^{er} janvier ont eu lieu à l'Élysée, suivant le cérémonial accoutumé.

Les premiers vœux présentés au chef de l'État ont été ceux du petit personnel de l'Élysée, puis ceux des membres des maisons civiles et militaires, dont M. Jules, Michel, secrétaire général de la présidence, s'est fait l'interprète.

A L'ÉLYSÉE

Des paroles de paix ont été prononcées le 1^{er} janvier, à l'Élysée, par Mgr Maglione, nonne apostolique et doyen du corps diplomatique, à la réception officielle de l'Élysée.

Ces paroles expriment, avec une acuité peu commune en ces sortes de cérémonies du Nouvel An, la satisfaction du Souverain Pontife à l'égard des efforts accomplis par la France pour la pacification des peuples.

Il est à peine besoin de solliciter la lecture de ces paroles.

Le président de la République a reçu successivement M. Raymond Poincaré, président du Conseil, et tous les ministres, qui l'ont ensuite assisté pendant les réceptions de la matinée.

Quelques instants plus tard, M. Gaston Doumergue a eu la visite de M. Lebrun, vice-président du Sénat, remplaçant M. de Serres, des membres du bureau de la Haute Assemblée et des sénateurs présents, et à 10 h. 30, celle de M. Raoul Péret, président de la Chambre des députés, des membres du bureau et des députés présents.

Le président de la République est ensuite allé avec le président du Conseil et les membres du Gouvernement au Palais du Luxembourg et au Palais-Bourbon, pour rendre leur visite aux présidents des deux Assemblées.

De retour à l'Élysée, M. Gaston Doumergue a réuni à déjeuner le président du Conseil, les membres du Gouvernement, les maréchaux de France, le grand chancelier de la Légion d'honneur, le gouverneur militaire de Paris et les personnes de ses maisons civiles et militaires.

Les réceptions ont pris fin vers 16 heures.

A LA MARINE

M. Georges Leygues, ministre de la Marine a reçu, le 1^{er} janvier, le chef de l'état-major général et les officiers sous ses ordres, les chefs des grandes directions de la marine et les membres de son cabinet militaire et civil.

Dans une brève allocution, il a rappelé les résultats qui ont été obtenus et les progrès qui ont été réalisés pendant l'année 1926. Dans toutes les branches de l'administration, dans les arsenaux, dans les divisions navales et en escadre a régné une activité féconde.

M. Leygues a terminé par ces mots : — Tant que j'aurai l'honneur de diriger le département de la Marine ma volonté et mon effort tendront à honorer nos forces navales, à mettre à flot un matériel de qualité supérieure, à entraîner nos équipages et nos équipages en les faisant naviguer le plus possible et à organiser un système permanent de croisières de maîtres à montrer, dans des visites amicales de peuple à peuple, nos couleurs sur toutes les mers.

Les vœux de M. Mussolini

Le capitaine de vaisseau Bogetti, attaché naval italien à Paris, est venu officiellement porter à M. Georges Leygues, ministre de la Marine, les vœux de S. Exc. M. Mussolini, pour sa personne et pour la marine française.

M. Georges Leygues a remercié le commandant Bogetti de la courtoise attention du président du Conseil, ministre de la Marine

LES PAROLES DU NONCE

Volet le texte des paroles prononcées par le nonce et qui parcourent dans tous les milieux une vive sensation :

Daignez agréer nos vœux, très sincères et chaleureux; ils vous disent avec quelle sympathie et quelle satisfaction nous suivons les efforts accomplis par la France pour la pacification des peuples. Nous sommes certains que votre gouvernement poursuivra cette œuvre, digne des traditions de votre pays, de son line et de son noble caractère.

La paix est le bien le plus précieux que nous en ayons. Elle a été écornée l'année dernière par les projets que votre ministre des Affaires étrangères a exposés. Il y a un peu plus de trois mois, aux représentants d'un très grand nombre de nations. Nul ne peut se rappeler sans émotion le discours qu'il prononça. Ses paroles, si claires et si profondément sages, exprimèrent l'aspiration des peuples vers le rapprochement et la paix, et les vœux de tous les hommes de bien, qui se réunissent pour honorer leurs bienheureux et qui les acheminent, par une méditation toute pacifique, vers des progrès moraux, économiques et sociaux toujours plus grands.

Pour cette œuvre bienfaisante, la France peut être assurée de l'active et loyale collaboration de nos gouvernements et en particulier — qu'on ne permette de le dire — de celui qui n'a jamais cessé d'appeler, avec la tendresse d'un père et au nom du prince de la paix, le désarmement des esprits.

Dieu veuille que bonté et en toute vérité, on puisse appliquer aussi aux rapports qui existent entre les membres de la grande famille humaine la parole des livres saints : « Je vous rappelle ces paroles de votre saint patron : « Les justices et la paix ne sont embrassées qu'ensemble. »

Aux vœux que nous venons d'exprimer pour la prospérité de la France, nous joignons de tout cœur les souhaits que nous formons pour votre félicité personnelle. Veuillez les accueillir avec votre habituelle bienveillance.

LA REPONSE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Monsieur le Nonce, J'accueille bien volontiers les vœux des membres du corps diplomatique dont vous êtes le chef, pour la première fois, l'historique et je vous remercie de l'espérance si amicale pour la France dont vos paroles ont témoigné.

Il m'a été particulièrement agréable, monsieur le Nonce, de recevoir dans votre allocution l'expression de la sympathie que vous m'avez témoignée dans le monde français pacifique que la France a été trahie. L'année qui vient de se terminer a été dans les pays encore tout meurtris et ébranlés par la guerre une année d'espérance. Malgré un nouveau procès de votre rôle de médiateur de nations et de la solution arbitrale des litiges, elle a vu enfin s'établir, entre les peuples que tant de conflits ont armés l'un contre l'autre, une collaboration pacifique qui ouvre pour le monde un avenir plus serein et un esprit de générosité humaine, sans se départir d'une observation loyale des engagements internationaux.

Ces heureux résultats ne dus à la coopération que les peuples et les gouvernements prennent de plus en plus clairement de la solidarité qui les unit, de la nécessité d'une équitable appréciation de leurs intérêts respectifs et de la vanité de cet égoïsme qui visait à élever la puissance d'un Etat sur la ruine de ses voisins. Plus que jamais, il apparaît que la prospérité d'un pays ne peut se concevoir indépendamment de celle des autres. Aussi, l'année qui s'ouvre s'annonce-t-elle, j'en suis sûr, à nos vœux nationaux si elle continue pour l'avenir le redressement économique et financier des nations qui ont entrepris d'effacer les traces laissées chez elles par le plus profond bouleversement enregistré par l'histoire, car l'effort individuel accompli par chaque peuple est, en définitive, à porter au bénéfice du monde entier.

Je vous prie, monsieur le Nonce, d'agréer l'expression des vœux sincères que je forme pour tous les membres du corps diplomatique, ainsi que pour les souverains et chefs d'États dont je vois les représentants représentés assis autour de moi.

LES AUTRES RECEPTIONS

Les réceptions officielles du 1^{er} janvier ont eu lieu à l'Élysée, suivant le cérémonial accoutumé.

Les premiers vœux présentés au chef de l'État ont été ceux du petit personnel de l'Élysée, puis ceux des membres des maisons civiles et militaires, dont M. Jules, Michel, secrétaire général de la présidence, s'est fait l'interprète.

A 10 heures, dans le salon des Ambassadeurs, le président de la République a reçu successivement M. Raymond Poincaré, président du Conseil, et tous les ministres, qui l'ont ensuite assisté pendant les réceptions de la matinée.

Quelques instants plus tard, M. Gaston Doumergue a eu la visite de M. Lebrun, vice-président du Sénat, remplaçant M. de Serres, des membres du bureau de la Haute Assemblée et des sénateurs présents, et à 10 h. 30, celle de M. Raoul Péret, président de la Chambre des députés, des membres du bureau et des députés présents.

Le président de la République est ensuite allé avec le président du Conseil et les membres du Gouvernement au Palais du Luxembourg et au Palais-Bourbon, pour rendre leur visite aux présidents des deux Assemblées.

De retour à l'Élysée, M. Gaston Doumergue a réuni à déjeuner le président du Conseil, les membres du Gouvernement, les maréchaux de France, le grand chancelier de la Légion d'honneur, le gouverneur militaire de Paris et les personnes de ses maisons civiles et militaires.

Les réceptions ont pris fin vers 16 heures.

A LA MARINE

M. Georges Leygues, ministre de la Marine a reçu, le 1^{er} janvier, le chef de l'état-major général et les officiers sous ses ordres, les chefs des grandes directions de la marine et les membres de son cabinet militaire et civil.

Dans une brève allocution, il a rappelé les résultats qui ont été obtenus et les progrès qui ont été réalisés pendant l'année 1926. Dans toutes les branches de l'administration, dans les arsenaux, dans les divisions navales et en escadre a régné une activité féconde.

M. Leygues a terminé par ces mots : — Tant que j'aurai l'honneur de diriger le département de la Marine ma volonté et mon effort tendront à honorer nos forces navales, à mettre à flot un matériel de qualité supérieure, à entraîner nos équipages et nos équipages en les faisant naviguer le plus possible et à organiser un système permanent de croisières de maîtres à montrer, dans des visites amicales de peuple à peuple, nos couleurs sur toutes les mers.

Les vœux de M. Mussolini

Le capitaine de vaisseau Bogetti, attaché naval italien à Paris, est venu officiellement porter à M. Georges Leygues, ministre de la Marine, les vœux de S. Exc. M. Mussolini, pour sa personne et pour la marine française.

M. Georges Leygues a remercié le commandant Bogetti de la courtoise attention du président du Conseil, ministre de la Marine

LES PAROLES DU NONCE

Volet le texte des paroles prononcées par le nonce et qui parcourent dans tous les milieux une vive sensation :

Daignez agréer nos vœux, très sincères et chaleureux; ils vous disent avec quelle sympathie et quelle satisfaction nous suivons les efforts accomplis par la France pour la pacification des peuples. Nous sommes certains que votre gouvernement poursuivra cette œuvre, digne des traditions de votre pays, de son line et de son noble caractère.

La paix est le bien le plus précieux que nous en ayons. Elle a été écornée l'année dernière par les projets que votre ministre des Affaires étrangères a exposés. Il y a un peu plus de trois mois, aux représentants d'un très grand nombre de nations. Nul ne peut se rappeler sans émotion le discours qu'il prononça. Ses paroles, si claires et si profondément sages, exprimèrent l'aspiration des peuples vers le rapprochement et la paix, et les vœux de tous les hommes de bien, qui se réunissent pour honorer leurs bienheureux et qui les acheminent, par une méditation toute pacifique, vers des progrès moraux, économiques et sociaux toujours plus grands.

Pour cette œuvre bienfaisante, la France peut être assurée de l'active et loyale collaboration de nos gouvernements et en particulier — qu'on ne permette de le dire — de celui qui n'a jamais cessé d'appeler, avec la tendresse d'un père et au nom du prince de la paix, le désarmement des esprits.

Dieu veuille que bonté et en toute vérité, on puisse appliquer aussi aux rapports qui existent entre les membres de la grande famille humaine la parole des livres saints : « Je vous rappelle ces paroles de votre saint patron : « Les justices et la paix ne sont embrassées qu'ensemble. »

Aux vœux que nous venons d'exprimer pour la prospérité de la France, nous joignons de tout cœur les souhaits que nous formons pour votre félicité personnelle. Veuillez les accueillir avec votre habituelle bienveillance.

LA REPONSE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Monsieur le Nonce, J'accueille bien volontiers les vœux des membres du corps diplomatique dont vous êtes le chef, pour la première fois, l'historique et je vous remercie de l'espérance si amicale pour la France dont vos paroles ont témoigné.

Il m'a été particulièrement agréable, monsieur le Nonce, de recevoir dans votre allocution l'expression de la sympathie que vous m'avez témoignée dans le monde français pacifique que la France a été trahie. L'année qui vient de se terminer a été dans les pays encore tout meurtris et ébranlés par la guerre une année d'espérance. Malgré un nouveau procès de votre rôle de médiateur de nations et de la solution arbitrale des litiges, elle a vu enfin s'établir, entre les peuples que tant de conflits ont armés l'un contre l'autre, une collaboration pacifique qui ouvre pour le monde un avenir plus serein et un esprit de générosité humaine, sans se départir d'une observation loyale des engagements internationaux.

Ces heureux résultats ne dus à la coopération que les peuples et les gouvernements prennent de plus en plus clairement de la solidarité qui les unit, de la nécessité d'une équitable appréciation de leurs intérêts respectifs et de la vanité de cet égoïsme qui visait à élever la puissance d'un Etat sur la ruine de ses voisins. Plus que jamais, il apparaît que la prospérité d'un pays ne peut se concevoir indépendamment de celle des autres. Aussi, l'année qui s'ouvre s'annonce-t-elle, j'en suis sûr, à nos vœux nationaux si elle continue pour l'avenir le redressement économique et financier des nations qui ont entrepris d'effacer les traces laissées chez elles par le plus profond bouleversement enregistré par l'histoire, car l'effort individuel accompli par chaque peuple est, en définitive, à porter au bénéfice du monde entier.

Je vous prie, monsieur le Nonce, d'agréer l'expression des vœux sincères que je forme pour tous les membres du corps diplomatique, ainsi que pour les souverains et chefs d'États dont je vois les représentants représentés assis autour de moi.

LES AUTRES RECEPTIONS

Les réceptions officielles du 1^{er} janvier ont eu lieu à l'Élysée, suivant le cérémonial accoutumé.

Les premiers vœux présentés au chef de l'État ont été ceux du petit personnel de l'Élysée, puis ceux des membres des maisons civiles et militaires, dont M. Jules, Michel, secrétaire général de la présidence, s'est fait l'interprète.

Les réceptions officielles du 1^{er} janvier ont eu lieu à l'Élysée, suivant le cérémonial accoutumé.

Les premiers vœux présentés au chef de l'État ont été ceux du petit personnel de l'Élysée, puis ceux des membres des maisons civiles et militaires, dont M. Jules, Michel, secrétaire général de la présidence, s'est fait l'interprète.

Les réceptions officielles du 1^{er} janvier ont eu lieu à l'Élysée, suivant le cérémonial accoutumé.

Les premiers vœux présentés au chef de l'État ont été ceux du petit personnel de l'Élysée, puis ceux des membres des maisons civiles et militaires, dont M. Jules, Michel, secrétaire général de la présidence, s'est fait l'interprète.

Les réceptions officielles du 1^{er} janvier ont eu lieu à l'Élysée, suivant le cérémonial accoutumé.

A 10 heures, dans le salon des Ambassadeurs, le président de la République a reçu successivement M. Raymond Poincaré, président du Conseil, et tous les ministres, qui l'ont ensuite assisté pendant les réceptions de la matinée.

Quelques instants plus tard, M. Gaston Doumergue a eu la visite de M. Lebrun, vice-président du Sénat, remplaçant M. de Serres, des membres du bureau de la Haute Assemblée et des sénateurs présents, et à 10 h. 30, celle de M. Raoul Péret, président de la Chambre des députés, des membres du bureau et des députés présents.

Le président de la République est ensuite allé avec le président du Conseil et les membres du Gouvernement au Palais du Luxembourg et au Palais-Bourbon, pour rendre leur visite aux présidents des deux Assemblées.

De retour à l'Élysée, M. Gaston Doumergue a réuni à déjeuner le président du Conseil, les membres du Gouvernement, les maréchaux de France, le grand chancelier de la Légion d'honneur, le gouverneur militaire de Paris et les personnes de ses maisons civiles et militaires.

Les réceptions ont pris fin vers 16 heures.

A LA MARINE

M. Georges Leygues, ministre de la Marine a reçu, le 1^{er} janvier, le chef de l'état-major général et les officiers sous ses ordres, les chefs des grandes directions de la marine et les membres de son cabinet militaire et civil.

Dans une brève allocution, il a rappelé les résultats qui ont été obtenus et les progrès qui ont été réalisés pendant l'année 1926. Dans toutes les branches de l'administration, dans les arsenaux, dans les divisions navales et en escadre a régné une activité féconde.

M. Leygues a terminé par ces mots : — Tant que j'aurai l'honneur de diriger le département de la Marine ma volonté et mon effort tendront à honorer nos forces navales, à mettre à flot un matériel de qualité supérieure, à entraîner nos équipages et nos équipages en les faisant naviguer le plus possible et à organiser un système permanent de croisières de maîtres à montrer, dans des visites amicales de peuple à peuple, nos couleurs sur toutes les mers.

Les vœux de M. Mussolini

Le capitaine de vaisseau Bogetti, attaché naval italien à Paris, est venu officiellement porter à M. Georges Leygues, ministre de la Marine, les vœux de S. Exc. M. Mussolini, pour sa personne et pour la marine française.

M. Georges Leygues a remercié le commandant Bogetti de la courtoise attention du président du Conseil, ministre de la Marine

LES PAROLES DU NONCE

Volet le texte des paroles prononcées par le nonce et qui parcourent dans tous les milieux une vive sensation :

Daignez agréer nos vœux, très sincères et chaleureux; ils vous disent avec quelle sympathie et quelle satisfaction nous suivons les efforts accomplis par la France pour la pacification des peuples. Nous sommes certains que votre gouvernement poursuivra cette œuvre, digne des traditions de votre pays, de son line et de son noble caractère.

La paix est le bien le plus précieux que nous en ayons. Elle a été écornée l'année dernière par les projets que votre ministre des Affaires étrangères a exposés. Il y a un peu plus de trois mois, aux représentants d'un très grand nombre de nations. Nul ne peut se rappeler sans émotion le discours qu'il prononça. Ses paroles, si claires et si profondément sages, exprimèrent l'aspiration des peuples vers le rapprochement et la paix, et les vœux de tous les hommes de bien, qui se réunissent pour honorer leurs bienheureux et qui les acheminent, par une méditation toute pacifique, vers des progrès moraux, économiques et sociaux toujours plus grands.

Pour cette œuvre bienfaisante, la France peut être assurée de l'active et loyale collaboration de nos gouvernements et en particulier — qu'on ne permette de le dire — de celui qui n'a jamais cessé d'appeler, avec la tendresse d'un père et au nom du prince de la paix, le désarmement des esprits.

Dieu veuille que bonté et en toute vérité, on puisse appliquer aussi aux rapports qui existent entre les membres de la grande famille humaine la parole des livres saints : « Je vous rappelle ces paroles de votre saint patron : « Les justices et la paix ne sont embrassées qu'ensemble. »

Aux vœux que nous venons d'exprimer pour la prospérité de la France, nous joignons de tout cœur les souhaits que nous formons pour votre félicité personnelle. Veuillez les accueillir avec votre habituelle bienveillance.

LA REPONSE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Monsieur le Nonce, J'accueille bien volontiers les vœux des membres du corps diplomatique dont vous êtes le chef, pour la première fois, l'historique et je vous remercie de l'espérance si amicale pour la France dont vos paroles ont témoigné.

Il m'a été particulièrement agréable, monsieur le Nonce, de recevoir dans votre allocution l'expression de la sympathie que vous m'avez témoignée dans le monde français pacifique que la France a été trahie. L'année qui vient de se terminer a été dans les pays encore tout meurtris et ébranlés par la guerre une année d'espérance. Malgré un nouveau procès de votre rôle de médiateur de nations et de la solution arbitrale des litiges, elle a vu enfin s'établir, entre les peuples que tant de conflits ont armés l'un contre l'autre, une collaboration pacifique qui ouvre pour le monde un avenir plus serein et un esprit de générosité humaine, sans se départir d'une observation loyale des engagements internationaux.

Ces heureux résultats ne dus à la coopération que les peuples et les gouvernements prennent de plus en plus clairement de la solidarité qui les unit, de la nécessité d'une équitable appréciation de leurs intérêts respectifs et de la vanité de cet égoïsme qui visait à élever la puissance d'un Etat sur la ruine de ses voisins. Plus que jamais, il apparaît que la prospérité d'un pays ne peut se concevoir indépendamment de celle des autres. Aussi, l'année qui s'ouvre s'annonce-t-elle, j'en suis sûr, à nos vœux nationaux si elle continue pour l'avenir le redressement économique et financier des nations qui ont entrepris d'effacer les traces laissées chez elles par le plus profond bouleversement enregistré par l'histoire, car l'effort individuel accompli par chaque peuple est, en définitive, à porter au bénéfice du monde entier.

Je vous prie, monsieur le Nonce, d'agréer l'expression des vœux sincères que je forme pour tous les membres du corps diplomatique, ainsi que pour les souverains et chefs d'États dont je vois les représentants représentés assis autour de moi.

LES AUTRES RECEPTIONS

Les réceptions officielles du 1^{er} janvier ont eu lieu à l'Élysée, suivant le cérémonial accoutumé.

Les premiers vœux présentés au chef de l'État ont été ceux du petit personnel de l'Élysée, puis ceux des membres des maisons civiles et militaires, dont M. Jules, Michel, secrétaire général de la présidence, s'est fait l'interprète.

Les réceptions officielles du 1^{er} janvier ont eu lieu à l'Élysée, suivant le cérémonial accoutumé.

Les premiers vœux présentés au chef de l'État ont été ceux du petit personnel de l'Élysée, puis ceux des membres des maisons civiles et militaires, dont M. Jules, Michel, secrétaire général de la présidence, s'est fait l'interprète.

Les réceptions officielles du 1^{er} janvier ont eu lieu à l'Élysée, suivant le cérémonial accoutumé.

Les premiers vœux présentés au chef de l'État ont été ceux du petit personnel de l'Élysée, puis ceux des membres des maisons civiles et militaires, dont M. Jules, Michel, secrétaire général de la présidence, s'est fait l'interprète.

Les réceptions officielles du 1^{er} janvier ont eu lieu à l'Élysée, suivant le cérémonial accoutumé.

LES TELEGRAMMES DE LA REPUBLIQUE LIBANAISE ET DE L'ETAT SYRIEN

Paris, 2 janvier. — M. Briand, ministre des Affaires étrangères, a reçu de Beyrouth un télégramme du président de la République libanaise ainsi conçu :

A l'occasion du Nouvel An, je suis heureux d'exprimer à Votre Excellence, au nom de mes compatriotes et en mon nom personnel, notre profond attachement à la République française, ainsi que les vœux ardents que nous formons pour le succès du gouvernement de la République libanaise.

D'autre part, le président de l'Etat syrien a adressé également des souhaits de Nouvel An à M. Briand, en ces termes :

J'ai le vif plaisir de vous offrir les vœux de la nation syrienne et de son gouvernement pour votre bonheur personnel. Je saisis l'occasion de vous adresser un plus chaleureux compliment pour l'attribution du prix Nobel qui consacre les hauts mérites de votre œuvre pacifique.

Signé : Ahmed-Namy, Président de l'Etat Syrien

A BEYROUTH

Beyrouth, 2 janvier. — Les réceptions traditionnelles du 1^{er} janvier ont eu lieu à la résidence du haut-commissaire français, où M. Poincaré reçut les consuls présidents, Mgr Giannini, doyen du corps consulaire, le président de la République libanaise, les officiers et les fonctionnaires, les membres de la colonie française et les notables.

A BEYROUTH